



FICHE DE NOTIFICATION D'ACCIDENT / INCIDENT

Nom :

Fonction :

Courriel :

Date de Rédaction :

LIEU, DATE, EXPLOITANT

Commune : Département :

Date de l'événement (début) : Heure de l'événement (début) :

Durée totale :

Exploitant (titulaire de l'autorisation ou déclarant pour une IC) :

Adresse de l'établissement accidenté :

Activité NAF de l'établissement :

SITUATION ADMINISTRATIVE DE L'ETABLISSEMENT (le jour de l'accident)

Commentaires éventuels :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Déclaration | <input type="checkbox"/> AS |
| <input type="checkbox"/> Enregistrement | <input type="checkbox"/> Seveso seuil haut |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autorisation | <input type="checkbox"/> Seveso seuil bas |
| <input type="checkbox"/> Autre (à préciser) | <input type="text"/> |

TYPOLOGIE ET CHRONOLOGIE DE L'EVENEMENT

Préciser la chronologie et toute information pertinente : conditions météorologiques en cas de diffusion d'un nuage, urbanisation autour du site...

16h36 : Fin de la tournée caméra thermique de l'opérateur
18h00 : prise de poste du rondier
20h39 : détection départ de feu dans le tas de 220m3 de Tout Venant de Déchetterie.
Appel du SDIS puis appel de la hiérarchie à 20h39.
Première intervention du gardien avec RIA situé dans la zone de lavage

20h40 : a prévenu dans la foulée de Directeur d'agence et l'équipe de première intervention (conducteurs d'engin pour renfort SDIS à venir).

- | |
|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Incendie |
| <input type="checkbox"/> Explosion |
| <input type="checkbox"/> Rejet de matières dangereuses ou polluantes : |
| <input type="checkbox"/> dans l'atmosphère |
| <input type="checkbox"/> sur le sol ou dans rétention |
| <input type="checkbox"/> dans les eaux (pluviales, résiduares, de surface) |
| <input type="checkbox"/> Autre (à préciser) : |
| <input type="text"/> |

MATIERES DANGEREUSES OU POLLUANTES IMPLIQUEES

Précisez les modes de relâchement des substances / matières dangereuses ou polluantes impliquées, ainsi que les éventuelles réactions constatées :

Rejet de fumées de combustion

Substances / matières libérées, exposées ou ayant réagi

Nom :

N° CAS :

Quantité présente (t) :

Quantité relâchée dans l'accident (t) :

Nom :

N° CAS :

Quantité présente (t) :

Quantité relâchée dans l'accident (t) :

NATURE ET EXTENSION DES CONSEQUENCES

Préciser ici l'ensemble des conséquences humaines, sociales, environnementales et économiques listées ci-contre.

Conséquence environnementale : Pollution atmosphérique pas la fumée

Pas de rejet aqueux, les eaux ayant été contenues dans le réseau et le bassin de rétention.

Pas de dégâts matériels ou incidence économique.

Préciser également les mesures prévues ou mises en œuvre pour évaluer et suivre dans le temps l'impact sanitaire et environnemental de l'accident

Suivi des eaux
Maintien du rondier en heures sans activité.

Conséquences humaines et sociales

- Morts :
- Blessés graves (hospitalisation > 24h) :
- Blessés légers (hospitalisation < 24 h : ou soignés sur place) :
- Personnes en chômage technique :
- Tiers sans abris :
- Tiers dans l'incapacité de travailler :
- Privations d'usage (minimum 2 h) :

	Personnes	Heures
<input type="checkbox"/> Gaz		
<input type="checkbox"/> Electricité		
<input type="checkbox"/> Eau potable		
<input type="checkbox"/> Téléphone		
<input type="checkbox"/> Transports publics		

Conséquences environnementales

- Pollution des sols
- Pollution des eaux de surface
- Pollution des eaux souterraines
- Pollution atmosphérique
- Atteintes à la faune / flore (dont animaux d'élevage)
Précisions :
- Suivi des conséquences sanitaires ou environnementales (prévu ou mis en œuvre)
- Prélèvements conservatoires effectués (dans quelle matrice ?) :

Conséquences économiques

	Total	Interne	Externe
Dommages matériels	0	0	0
Pertes d'exploitation			

Autres conséquences (à préciser) :

MESURES PRISES

Préciser ici les modalités d'intervention et d'information des différentes parties prenantes. Indiquer également les éventuelles difficultés d'intervention.

Information à la DREAL par le Directeur d'Agence .

Préciser si l'accident a généré des déchets (quantité / volume, nature, toxicité et/ou caractéristiques physico-chimiques, filière d'élimination à déterminer, envisagée, proposée, réalisée...) et éventuellement leurs durées de stockage provisoire.

Les déchets générés sont les eaux d'extinction.

Préciser si l'accident a généré des terres polluées et la gestion envisagée

Mesures immédiates :

- POI déclenché
- PPI/PPS déclenché
- Alerte de la population
- Périmètre de sécurité : rayon (m)

personnes	heures
<input type="text"/>	<input type="text"/>
- Confinement
- Evacuation
- Mise en sécurité de l'établissement
- Autres mesures d'urgence (à préciser) :

Mesures curatives (préciser ci-contre) :

- Déchets générés (type, quantités, traitement...)
- Sols / terres polluées (type, quantités/surfaces, traitement...)
- Décontamination (milieu, technique, durée, coûts...)

CIRCONSTANCES ET CAUSES DIRECTES DE L'ACCIDENT

Précisez les circonstances au moment de l'événement (construction, arrêt redémarrage de l'unité, travaux, début/fin de poste...)

Jour de l'incident un samedi
Ronde caméra thermique en fin de poste
Fin de poste +2h30
T° en journée = 30°C

Décrire le déroulé de l'événement : actions réalisées ou oubliées, type de défaillance matérielle ou d'agression externe...

- Défaut matériel
 - Perte de confinement
 - Rupture
 - Panne
 - Autre (préciser) :
 - par corrosion Choc Vétusté
 - Fatigue Pb montage Pb électrique
- Intervention humaine
 - Erreur (involontaire)
 - Transgression (volontaire)
- Perte de contrôle d'une installation (emballement de réaction, mélange de produits incompatibles, dérive du procédé...)
- Agression externe
 - d'origine naturelle :
 - Foudre
 - Intempéries (pluie, neige...) / inondations
 - Températures extrêmes (froid/chaud)
 - Séisme / mouvement de terrain
 - Autre (préciser) :
 - D'origine anthropique :
 - Perte d'utilité externe (eau, énergie...)
 - Agression technologique (effet domino...)
- Malveillance
 - Acte de malveillance :
- Autre cause (à préciser) :

CAUSES PROFONDES

Au delà de la défaillance humaine ou matérielle directe, décrire les conditions qui ont mené à celle-ci : dysfonctionnements organisationnels, contrôles suffisants, communication inadaptée...

Le contrôle des réceptions dans les déchetteries de Bordeaux Métropole est un sujet à approfondir car les causes de cette incendie sont probablement liées à un déchet interdit jeté dans la benne de TVD par un usager.

- Facteur humain (négligence, distraction, oubli...) Préciser :
- Facteurs organisationnels :
 - Formation et qualification des personnels (absente ou insuffisante)
 - Organisation du travail et encadrement (définition et répartition des tâches, rôles et responsabilités...)
 - Environnement physique de travail hostile/défavorable (saleté, bruit...)
 - Environnement psychosocial de travail (stress, pression productive, objectifs incompatibles...)
 - Ergonomie inadaptée (accessibilité et adaptation des équipements et poste de travail..)
 - Procédures et consignes (inexistantes ou inadaptées, ambiguës, non actualisées...)
 - Identification des risques (analyse des risques insuffisants / inexistant...)
 - Choix des équipements et procédés (dimensionnement, matériaux)
 - Culture de sécurité insuffisante
 - Prise en compte insuffisante du retour d'expérience
 - Organisation des contrôles (absence, planification insuffisante, non prise en compte des résultats...)
 - Communication (conditions ne permettant pas la transmission efficace des informations)
- Autre (à préciser)

- Facteur impondérable :
 - Vice de fabrication / changement de spécifications par un fournisseur...
 - Phénomène exclu de l'analyse de risques

ENSEIGNEMENTS TIRES / AMELIORATIONS DE LA SECURITE

Détailler ici les aspects techniques et organisationnels des améliorations réalisées ou envisagées suite à l'accident.

- Détection : Etude de détection automatique par caméra thermique fixe. (Offre en cours de validation)
- 1ère Intervention : Ajout d'un RIA supplémentaire pour permettre un tir croisé sur la zone. (Devis en cours)
- Isoler : bassin de collecte des eaux efficace

Préciser le cas échéant les enseignements plus généraux tirés de l'analyse de l'accident.

Actions correctives

- Modifications matérielles (ajout/amélioration de dispositifs de sécurité, moyens de lutte incendie, dispositions constructives...)
- Améliorations organisationnelles
 - Révision / rédaction de consignes / procédures (d'exploitation, de sécurité, d'intervention,...)
 - Renforcement de la formation des opérateurs
 - Redéfinition des rôles et responsabilités de chaque intervenant
 - Amélioration des conditions de travail (ergonomie du poste...)
 - Amélioration des contrôles (fréquence, type, étendue...)
 - Révision / réalisation d'une analyse des risques d'une étude de dangers
 - Réalisation d'exercices (plus fréquents, plus ciblés...)
 - Autre (à préciser) :

Retour d'expérience positif

La(les) barrière(s) en place s'est(se sont) révélée(s) efficace(s) :

Protection technique :

Protection organisationnelle :

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES / ANNEXES

Merci de joindre à cette fiche tous les compléments utiles à la compréhension et à la description de l'accident, notamment :

- Rapport (s)
- Diaporama (s)
- Communiqué de presse
- Schémas / plans
- Arbre des causes
- Photos (avec mention des droits)
- Autre (à préciser) :